



Trop perçu saisie pension alimentaire

Par **Butterfly5926**, le **27/09/2023** à **18:36**

Depuis un jugement je perçois la pension alimentaire par virement par l'employeur de mon ex conjoint.

En août j'ai reçu comme d'habitude la pension sauf que mon ex conjoint m'a également payer la pension alimentaire sans me prévenir du pourquoi du comment.

Aujourd'hui, fin septembre donc bientôt deux mois après le 5 août, je reçois un mail de l'employeur de mon ex conjoint me disant que je dois rembourser à l'entreprise la pension.

Est-ce normal ? Est ce bien à l'entreprise que je dois reverser ? Ne devais je pas être au courant du fait que la saisie allait être stoppée ? Est ce que je risque quelque chose si je ne rembourse pas ?

D'avance merci

Par **Marck.ESP**, le **27/09/2023** à **18:41**

Bonjour

Si la pension du mois considéré a été payée en double et que désormais elle l'est par votre ex conjoint, outre l'aspect juridique, c'est aussi une question d'honnêteté vis à vis de l'employeur.

Par **Butterfly5926**, le **27/09/2023** à **18:54**

Honnête certes mais s'il y avait saisie sur salaire c'est bien pour une raison à la base à savoir que Monsieur dérogeait à ses obligations.

Je n'ai pas écrit que j'allais être malhonnête je m'interroge sur les risques possibles. J'aime connaître les tenants et aboutissants avant de prendre une décision

Je n'ai aucune certitude sur le fait que Monsieur va bien s'acquitter de la pension le mois prochain...

Les 2, à savoir l'employeur et mon ex conjoint me réclame chacun un virement. A qui dois je

le faire? L'employeur qui envoie juste un mail lambda ou mon ex conjoint ?

Je repose ma question mais je n'aurais pas dû être prévenue en août de l'arrêt de la saisie?

De plus mon ex conjoint me doit des créances à ce jour non réglées cela ne peut il pas compenser ?

Par **Marck.ESP**, le **27/09/2023** à **19:02**

Je comprends, mais il faut bien considérer l'aspect juridique. Si la CAF est à l'origine de la procédure de saisie sur salaire, je vous invite à prendre contact.

Par **Butterfly5926**, le **27/09/2023** à **19:03**

Non la CAF n'est pas l'origine de la saisie